

Procès-verbal du comité stratégique de l'Association Stop Violence en Gruyère
le mercredi 6 mai 2015 à 17h.30 au Caveau de la BCF à Bulle

Présents Patrice Borcard, Sophie Barras Duc, Claudie Hugonnet, Rosa Perroud, Marie-France Roth-Pasquier, Isabelle Vauthey, Michel Bussard, François Genoud, François Loup, Maxime Pasquier, Noam Rey, Jean-Jacques Reynaud, André Schibler, Jean-Bernard Siggen, Basile Simon-Vermot, Dominique Sudan, Paulo Wirz

Excusés Claudia Dey Gremaud, Véronique Jacquat-Schmitz, Anne Joris, Patricia Michel, Adèle Ottiger, Laurent Comte, Pierre Cottier, Hubert Genoud, Johan Gilleron, Sherif Zenoni

Patrice Borcard ouvre ce comité et souhaite la bienvenue à chacun.

Il demande à chaque membre de se présenter.

1. Procès-verbal du comité du 17 septembre 2014

Il n'y a pas de remarque.

2. Assemblée du 20 mai 2015

Elle aura lieu à l'Aula du CO de Bulle à 18h30.

La deuxième partie sera un débat sur les dangers liés à l'utilisation d'internet et des moyens de communication modernes.

Michel Bussard donne quelques informations sur la conférence/débat.

Un flyer a été créé et distribué dans les écoles primaires de Bulle et les 2 CO.
Une conférence de presse aura lieu le lundi 11 mai.

3. Dossiers en cours

Label « Smart Event »

C'est le label en milieu festif dont le public concerné est âgé de 15 à 20 ans.
C'est le même principe que le label « Fiesta ».

Patrice Borcard indique que la conception du projet arrive à son terme

Patrice Borcard parcourt le document pour les sociétés.
Le niveau des exigences a été équilibré.

Le projet est passé au niveau cantonal.
Le budget a été estimé à Fr. 250'000.-- pour 2015 et Fr. 300'000.-- pour 2016.
Les partenaires seront sollicités ainsi que les médias locaux.
Du matériel sera estampillé « Smart Event ».

La communication sera faite en début 2016.

Il y a une dizaine de manifestations qui ont été testées.

Sociétés de Jeunesse de la Gruyère

Il y a une bonne collaboration depuis plusieurs mois avec la préfecture.
Les discussions ont été assez dynamiques.

Qui ?

Par ex., il n'y a plus d'alcool durant le cortège d'introduction.
En contre partie, les chars seront exposés durant la fête et il y aura un concours.
Stop Violence avec un don de Fr. 2'000.-- a permis de créer, avec les dernières fêtes de jeunesse, un fond pour donner des prix en argent.

La Fédération des Sociétés de Jeunesse sera créée en automne.

Intégration de Glion

Il y avait un souci avec l'intégration des jeunes étudiants de Glion.
Des projets ont été mis en route :

- durant une demi-journée, balade gourmande préparée par les étudiants de Glion,
- mise en place de tandems linguistiques : création d'un site,
- intégration par le sport : tournoi...

4. Paysage éducatif Bulle – rôle de SIB au comité de Stop Violence

Maxime Pasquier présente le projet (cf 2 documents ci-après).

Dominique Sudan félicite le comité pour cette initiative.

La commission stratégique accepte de prendre ce rôle.

5. Site internet

Isabelle Vauthey n'a pas eu de nouvelle de Fabien Ropraz, concepteur du site.

Maxime Pasquier explique que, pour créer un site et la maintenance, il faut compter env. Fr. 1'000.-- à Fr. 2'000.--.

Autrement, il faut trouver une personne (étudiant) pour s'en occuper.

L'utilité du site est à définir.

Isabelle Vauthey, Dominique Sudan et Maxime Pasquier vont se réunir et étudier les possibilités du site. Un petit rapport sera fait en automne.

Mettre beaucoup de moyens sur le site semble disproportionné.

IS / MP
DS

6. Objets de réflexion 2015

Intégration des communautés étrangères au sein de l'école

Marie-France Roth-Pasquier indique qu'il n'y a pas, pour le moment, à la commune de Bulle de concept d'intégration des communautés étrangères. Elle indique que la commune de Bulle a prévu l'engagement d'une infirmière scolaire pour les écoles primaires : contact avec les familles. Il y a également des contacts avec les communautés étrangères.

Cela commence au niveau de l'école primaire avec la distribution de documents traduits en différentes langues.

Paulo Wirz pense que l'aspect humain du contact est plus important que des documents distribués par les écoles.

Les besoins doivent être proposés par la commune.

Les responsables d'établissements connaissent les possibilités que proposent la DICS.
La nouvelle loi permettra de mettre en place certaines démarches.

André Schibler pense que cela serait bien de recréer une association des parents.

Isabelle Vauthey propose de solliciter l'association Bulle Sympa.

Après discussion, le comité pense qu'il y a du travail mais l'association ne peut pas se mettre à la place de l'autorité. Elle peut aider. Elle attend des propositions.

Action de sensibilisation – Lac de la Gruyère

Le concept a été mis en place
On attend les propositions du Conseil communal de Morlon.

7. Divers

Isabelle Vauthey présente le problème d'un groupe d'une trentaine de jeunes, qui ont décroché scolairement et qui consomment de la drogue. Elles ne seront plus intégrables. Bulle devient une plaque tournante de la drogue.

Jean-Jacques Reynaud indique que la drogue n'a jamais disparu de la ville.

Il donne quelques informations sur ce groupe de jeunes filles âgées entre 14 et 17 ans.

L'association pourrait organiser une rencontre pour parler de ce problème mais attention à ne pas créer un appel (effet de contamination des plus jeunes).

L'association ne peut pas se positionner au niveau de l'autorité.

Mettre en état d'alerte les parents.

Jean-Bernard Siggen pense que cela serait intéressant de montrer les effets de la drogue.

Ce thème sera repris pour la prochaine séance.

Demande des Veillées à la maison

Patrice Borcard présente la demande de l'association des Veillées à la maison qui va fêter son 20^{ème} anniversaire à Ebullition avec le concert de Thierry Romanens le 20 novembre prochain.

Dominique Sudan donne également quelques explications.

Le comité décide un soutien de Fr. 2'000.--.

Bulle Sympa

Patrice Borcard présente la future demande de Bulle Sympa qui est en train de mettre en place un projet avec un bus : aller au contact des communautés.

La demande sera assez conséquente, entre Fr. 3'000.-- et Fr. 5'000.--.

La commune prendra en charge les frais d'utilisation du bus.

Le projet est sympathique et utile.

Patrice Borcard propose de répartir le soutien sur 2 ans.

Le comité stratégique accepte cette proposition de Fr. 5'000.-- pour 2 ans.

Il donne le mandat au comité d'accepter ce projet.

Jean-Jacques Reynaud indique qu'il va partir à la retraite le 30 juin prochain.

Il gardera un bon souvenir de l'association, à qui il souhaite plein succès.

Patrice Borcard remercie Jean-Jacques Reynaud pour la bonne collaboration.

Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu **le 16 septembre 2015 à 17h30.**

Le choix du lieu sera fixé avec la convocation.



**Paysage éducatif Bulle professionnelle
Document synthétique**

Un concept en 3 temps

i. Permanence-emploi :

- Aide pour rédaction de CV, lettres motivation, tél. et entretiens
- Période définie : de septembre à mi-décembre, de janvier à fin mai
- Mardi et mercredi de 17h30 à 19h
- Public-cible : 14-25 ans habitant Bulle et les environs
- Etudiants et « jeunes salariés » comme accompagnants : pool de 4
- Supervision des accompagnants : 2 fois par année
- Dans le bâtiment du Centranim, au 3^{ème} étage
- Suivi individualisé mais pas individuel

ii. F3 :

- Aide spécifique et revalorisation des compétences, CV, lettre et entretiens fictifs de jeunes en potentielle difficulté d'insertion professionnelle
- 3 jours avec CO de Bulle, idem avec CO de La Tour-de-Trême
- 8 jeunes par CO uniquement, repérés par conseillers en orientation et adjoints de direction
- Chaque année en novembre (fonctionne depuis plusieurs années)

iii. *Speed working* :

- Rencontres entre jeunes en recherche de places (stages et apprentissages) et « patrons » d'entreprises, sous le format *speed dating*. Puis apéro préparé par les jeunes après la partie formelle.
- 20 jeunes (10 « détectés » et 10 volontaires) et 20 « patrons »
- 3 entretiens choisis et 1 « découverte »
- Un speedworking par CO, une fois par année à la fin octobre-début novembre
- Collaboration de la Fédération patronale et économique (FPE)
- Présentation aux « patrons » du pré-apprentissage, de l'AFP, de Fribap et de Ref-flex



Paysage éducatif Bulle professionnelle Rôle et attributions des 3 organes du projet

La **direction de projet** est assurée par le Chef du Service de la jeunesse qui:

- Coordonne, planifie et assume la responsabilité exécutive du projet. Il surveille la mise en oeuvre des objectifs fixés, les délais ainsi que les coûts.
- Est actif au sein de l'équipe de projet: prépare et mène les séances, transmet les différents projets au COPIL et assure le suivi des retours.
- Opère également au sein du COPIL (voix consultative): présentation des travaux de l'équipe de projet, préparation des séances et des rapports semestriels.
- Gère la communication interne (entre les organes) et externe (concept de communication, communiqués de presse et sites Internet).

	Equipe de projet	Comité de pilotage	Groupe critique
Fonction principale	Opérationnelle	Décisionnelle	Critique
Fonctions précises	<ul style="list-style-type: none">- propose des solutions concrètes aux problèmes- développe et modifie les outils existants- prépare les idées et projets à soumettre au COPIL- peut inviter certains acteurs du domaine utiles à l'avancée des projets	<ul style="list-style-type: none">- définit les grandes lignes stratégiques du projet- prend position et valide les éléments présentés par l'équipe de projet- valide et signe les rapports semestriels comprenant également l'utilisation du financement de la Fondation Jacobs	<ul style="list-style-type: none">- questionne les instruments mis en place- apporte une analyse et un point de vue externes au projet- propose des nouveautés et/ou des améliorations- représente les acteurs du domaine au sens large
Rythme de travail	Séances plus rapprochées au début du projet, puis 1 fois tous les 6-8 semaines	3-4 séances par année	2 séances par année
Limites d'action	Pas de pouvoir décisionnel	Respect de la Convention signée avec la Fondation Jacobs	Aucune implication opérationnelle ni décisionnelle
Défrayement	Jetons de présence	aucun	aucun
Durée du mandat	4 ans	Pas limitée au projet	Pas limitée au projet